

## Association du Lac Boileau de Rivière-Rouge

### Compte-rendu de l'assemblée générale du 25 mai 2019 à la salle Cercle de la Gaieté Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge

- La présentation des membres du comité a été faite par Louise Guérin.  
Les membres étant :

- Louise Guérin, présidente
- Claude Langlois, administrateur
- Danielle Villeneuve, secrétaire
- Christian Pellerin, trésorier.

- La lecture de l'ordre du jour a été lue aux membres présents.
- Louise Guérin fait ses remerciements

#### 1. **Bilan des activités de suivi 2018 pour la qualité de l'eau du lac (RSVL : Réseau de surveillance volontaire des lacs et caractérisation des plantes aquatiques) et saison 2019. Myriophylle à épi, résumé de la rencontre du 15 avril avec la municipalité. :**

Il y a eu explications des prélèvements d'eau auprès de l'assemblée. Il est possible de consulter le rapport du RSVL sur notre site ([www.lacboileau.org](http://www.lacboileau.org)). À ce jour, les tests situent notre lac dans la zone mésotrophe du classement trophique (au milieu). Le lac est en santé mais il faut continuer d'en prendre soin.

Il a été expliqué que les tests d'eau pourraient reprendre après 4 ans mais peuvent aussi être effectués plus rapidement. Le coût des tests d'eau est de 476,00\$. L'assistance a convenu que nous reprenions les prélèvements d'eau l'an prochain.

Les tests de transparence se poursuivent. Ils ne créeront aucune dépense supplémentaire. Ils débuteront au mois de juin à toutes les deux semaines. M. Réal Morache accepte de s'en occuper une fois de plus.

Le comité remercie M. Réal Morache et son épouse pour avoir effectué les tests de transparence en 2018. Leur implication est très appréciée.

#### **Myriophylle à épi et résumé de la rencontre du 15 avril avec la municipalité :**

Louise Guérin a été à la rencontre du 15 avril concernant le myriophylle à épi au Lac Tibériade de Ste-Véronique. Cette plante crée beaucoup d'inquiétudes et de différents entre les résidents et les usagers du camping.

Il y a des propriétaires de maisons au bord d'un lac envahi par cette plante qui ont perdu 30% de la valeur de leur propriété. C'est à prendre en considération. Chaque propriétaire riverain doit être vigilant concernant de nouvelles plantes aquatiques. Elles ne sont pas toutes envahissantes mais il faut prendre des photos et en parler si une nouvelle plante apparaît.

Plusieurs associations sont inquiètes de ce phénomène grandissant dans les lacs. Actuellement, on compte 40 lacs qui en souffrent dans les Hautes Laurentides. Ces lacs ayant cette plante exotique sont malheureusement pris avec celle-ci n'ayant aucun moyen de l'éradiquer. Le petit guide sur cette plante exotique est encore offert cette année afin de prendre les moyens pour limiter les ravages.

Au lac Boileau, il n'y a pas de plantes aquatiques envahissantes pour le moment. Il est possible de consulter sur le site internet de l'association le rapport qui contient les photos et description des plantes observées. Nous avons eu le privilège de procéder à une caractérisation du lac pour une 2ème année consécutive mais chacun doit maintenant au minimum inspecter sa portion de rive et être aux aguets.

Un rappel a été fait pour éviter les plantes indésirables dans notre beau lac, l'importance lors de la mise à l'eau des bateaux, des remorques, des moteurs, des articles de pêches, etc. Enfin, tout ce qui peut aller à l'eau et qui aurait pu être en contact par le myriophylle à épis ou autres plantes indésirables.

Il a été discuté que les personnes louant leur résidence, devraient fournir les embarcations et les articles pouvant aller à l'eau seulement afin d'éviter la problématique des plantes envahissantes. Bien entendu, de fournir les informations concernant les plantes envahissantes.

Finalement, nous avons en notre possession 2 séries de documents plastifiés pour l'identification des plantes aquatiques. N'hésitez pas à contacter Louise Guérin au 819-275-3662 pour les emprunter.

## 2. **Ensemencement à venir, règles et suivi des prises. Que fait-on en 2019?:**

Il y a 9000 dorés d'ensemencés jusqu'à maintenant. SVP, entrez vos prises sur le site de l'association pour nous permettre de suivre le succès de nos ensemencements. L'application était en problème récemment mais fonctionne à présent.

L'intérêt concernant la truite arc-en-ciel a été discuté à l'assemblée.

L'assemblée est en accord pour ensemercer les truites de 12 pouces et du doré (moitié-moitié)

Le coût pour un doré de 4 pouces était l'an dernier, de 1,75\$.

Concernant le coût de la truite arc-en-ciel, était d'environ 2,00\$ en 2009.

Il reste à vérifier la possibilité d'achat à la pisciculture.

## 3. **Dossier « Location court terme »**

À notre lac, lorsqu'il y a une location, il serait bien d'exiger la cotisation pour les personnes utilisant le lac et de fournir aux locataires les embarcations pour les raisons énumérées précédemment.

Une information supplémentaire pour les locateurs: il est fortement recommandé d'afficher le code d'éthique bien en vue. Il est disponible sur le site internet.

Un membre souhaite qu'un suivi soit effectué auprès de la municipalité concernant des plaintes formulées vis-à-vis des habitations où la location ressemble à un commerce et où des groupes importants se retrouvent régulièrement.

4. **Participation à la rencontre annuelle du RAP-HL 2019 et feedback du forum de 2018**

Il y aura une rencontre le 17 août 2019 au matin à Ste-Véronique . Il y aura comme sujet le myriophylle à épis encore cette année étant donné l'ampleur du problème. Pour en apprendre plus, il est fortement recommandé d'aller à cette rencontre.

5. **Coalition pour une navigation responsable :**

Actuellement, les cours d'eau sont règlementés par le Fédéral.

Il y a un projet en cours pour modifier cette réglementation pour les lacs. De plus, un outil développé par L'ÉTS sera testé cette année afin d'évaluer les impacts cumulatifs sur les berges de l'utilisation des motomarines, bateaux à moteurs, wakeboard, etc.

6. **Site Web et Facebook:**

M. Bédard continue à faire vivre les informations fournies par le comité et les comptes rendus et de nous faire revivre le site Facebook. Nous le remercions.

7. **États financiers :**

Louise a fait la lecture de l'état financier 2018.

Dépenses 2018

- Frais Bancaires : 203.49 \$
- RAP-HL : 40\$
- Documents pour identification des plantes : 26.44\$
- Hébergement du site internet : 149.31\$
- AGA : 38.30\$
- Ensemencement : 5712.44\$

Le solde du compte lors de cette lecture est de 1755\$

Nous demandons l'aide de tous pour aller chercher plus de cotisations possibles pour nous permettre de poursuivre nos démarches liées à l'environnement et à l'ensemencement.

8. **Membres du CA, postes de président, secrétaire et trésorier à combler. Sinon l'association se verra dans l'obligation de cesser ses activités:**

Une invitation est lancée auprès de l'assemblée pour combler les postes. Claude Langlois est prêt à demeurer dans le comité au poste actuel.

Louise Guérin demande d'abord l'intérêt pour un nouveau président ou nouvelle présidente.

Elle donne des informations concernant le poste.

Certains membres ont de l'intérêt. Une réflexion se poursuit. Plusieurs années d'efforts ont pris pour établir la structure actuelle. Il est important d'avoir des gens qui ont à cœur notre lac pour encourager les riverains à continuer à en prendre soin. Nous avons la chance d'avoir une Association avec une bonne réputation.

D'ici à ce que des personnes se manifestent pour prendre les postes vacants, les responsables vont poursuivre minimalement ce qui est essentiel pour le maintien de l'association et éviter ainsi la dissolution. Il est important de noter qu'aucune des personnes qui occupent les postes concernés ne vit en bordure du lac et qu'il serait donc d'autant plus important de compter au sein de l'organisation de véritables riverains.

9. **Varia :**

- Aujourd'hui, à la Bohémienne, M. Gérald LeGal présente des produits de la forêt et son nouveau livre FORÊT;
- Le 26 mai, il y a la marche de l'Alzheimer à compter de 13h00;
- Jusqu'au 31 mai, il y a la distribution des arbres auprès de la municipalité – Urbanisme.

10. **Clôture de la rencontre**

Les questions ont été posées en cours de rencontre.

Levée de la rencontre à 12:00